



§ La moitié des travailleurs européens considère que le stress lié au travail est un problème courant, et quatre personnes sur dix estiment que ce problème n'est pas correctement pris en charge par leur employeur.

§ L'insécurité de l'emploi et les restructurations apparaissent comme les causes premières de stress lié au travail.

§ Peu de gens ont connaissance des politiques et programmes d'aide aux travailleurs qui poursuivent leur carrière jusqu'à l'âge de la retraite et au-delà, bien qu'une majorité soutienne la mise en place de telles mesures.

Voici ce que nous révèle la 3<sup>e</sup> édition de l'enquête d'opinion paneuropéenne menée par Ipsos MORI au nom de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA).

## Stress lié au travail

La 3<sup>ème</sup> édition du sondage, mené par l'institut Ipsos MORI pour le compte de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA), portait sur les seniors au travail ainsi que le stress lié au travail. Elle s'est déroulée dans 31 pays d'Europe à partir d'un échantillon représentatif de travailleurs. En France, le sondage s'est déroulé les 14 et 15 décembre 2012 auprès de 506 personnes par des entretiens téléphoniques.

Elle révèle que la précarité dans l'emploi ainsi que la réorganisation du travail sont considérées comme les causes les plus fréquentes de

stress lié au travail pour 80% des français (72% des européens interrogés). Par ailleurs, la moitié des travailleurs français (49 %) estiment que le stress est répandu sur le lieu de travail (51% des européens) et ce alors que quatre sur dix (42%) pensent qu'il n'est pas bien géré (41% des européens).

Pour ce qui est de la perception des seniors au travail, ils auraient, pour 54% des français, une adaptation moins facile aux changements en comparaison des autres travailleurs (60% des européens). Seuls 14% des français ont connaissance de programmes facilitant la poursuite du travail au-delà de l'âge de la retraite (12% des européens) mais plus de la majorité des répondants soutient leur mise en place (63% des français et 61% des européens).

Selon l'enquête, environ la moitié des travailleurs européens (51 %) estime que le stress lié au travail est courant sur leur lieu de travail, voire très courant, pour 16 % d'entre eux. Les femmes semblent plus enclines que les hommes à considérer ce phénomène comme étant commun (54 % contre 49 %), tout comme le sont les travailleurs de 18 à 54 ans (53 %) par rapport à leurs homologues de 55 ans et plus (44 %). La perception du stress lié au travail varie également en fonction du secteur, les professionnels de la santé et des soins étant les plus

nombreux à considérer que ce problème est courant (61  
%, dont 21  
% le jugeant comme «très courant»).

Christa Sedlatschek, directrice de l'EU-OSHA, indique que «41 % des travailleurs européens estiment que le travail lié au stress n'est pas correctement pris en charge sur leur lieu de travail, voire pas pris en charge du tout, selon 15 % d'entre eux». Nous accordons une grande importance à la gestion des risques psychosociaux tels que le stress sur le lieu de travail. L'année prochaine, notre campagne «Lieux de travail sains» sera axée sur le thème de la «gestion du stress». Ce que nous souhaitons faire comprendre aux entreprises européennes de toutes tailles et de tous secteurs, c'est que les risques psychosociaux peuvent être gérés de manière logique et systématique, comme le sont les problèmes de sécurité et de santé.»

Il y a un lien entre la proportion de travailleurs qui considèrent le stress lié au travail comme un problème courant sur leur lieu de travail et

ceux qui estiment que ce phénomène n'est pas correctement pris en charge. 72 % des travailleurs européens (sept sur dix) qui considèrent que le stress lié au travail est un problème rare sur leur lieu de travail considèrent également qu'il est bien géré, tandis que 58 % des travailleurs (six sur dix) qui estiment que ce problème est courant sur leur lieu de travail estiment également qu'il est mal géré.

La cause la plus courante de stress lié au travail en Europe semble être l'insécurité de l'emploi et les restructurations (72 %), suivie par les horaires ou la charge de travail (66 %). Toutefois, chez les jeunes travailleurs (18 à 34 ans), ces deux causes arrivent à égalité (69 % pour les deux). En outre, pour les professionnels de la santé et des soins, les horaires et la charge de travail semblent être la cause principale (77 %).

Dans les pays enregistrant une dette publique élevée,

les travailleurs ont plus tendance à citer l'insécurité de l'emploi et les restructurations comme causes premières du stress lié au travail: 73 % des travailleurs des pays endettés à plus de 90% de leur PIB, contre 66 % des travailleurs dans les pays où la dette publique est inférieure ou égale à 60 % du PIB

[\[1\]](#)

Six travailleurs sur dix (59 %) perçoivent les comportements inacceptables, tels que le harcèlement ou l'agressivité, comme une cause courante de stress lié au travail. Plus rares sont les travailleurs qui perçoivent le manque de soutien des collègues ou supérieurs hiérarchiques (57 %), le manque de clarté des rôles et responsabilités (52 %) ou le manque de possibilité de gérer les rythmes de travail (46 %) comme causes courantes de stress lié au travail.

## Vieillessement de la population active

La moitié des personnes interrogées en Europe (52 %) pense que le nombre de travailleurs âgés de 60 ans et plus sur leur lieu de travail augmentera d'ici 2020 (43 % pensent que c'est peu probable). Les travailleurs âgés de 55 ans et plus sont plus enclins à penser que le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus + sur leur lieu de travail augmentera d'ici 2020 (59 %); phénomène qui se ressent moins chez les personnes de 35

à 54  
ans (54  
%) et les jeunes de 18  
à 34  
ans (45  
%).

Un travailleur sur huit (12 %) a connaissance des politiques et programmes d'aide aux travailleurs qui poursuivent leur carrière jusqu'à l'âge de la retraite et au-delà. La connaissance de ces politiques augmente avec la taille de l'entreprise, de 7 % dans les petites entreprises (1 à 10 employés) à 19 % dans les plus grandes (plus de 250 employés). Parmi les personnes qui n'ont pas connaissance de ces programmes et politiques, 61 % soutiennent leur introduction. Les personnes les plus enclines à soutenir ces politiques sont les femmes, les travailleurs à temps partiel, les professionnels de la santé et des soins, et les employés de grandes entreprises. Les travailleurs âgés de 55 ans et plus sont légèrement plus enclins que les

travailleurs plus jeunes à soutenir de telles politiques (64 % contre 61 % des travailleurs âgés entre 35 et 54 ans et 60 % des travailleurs âgés entre 18 et 34 ans).

Réponses au sondage visant à savoir si les travailleurs âgés de 60 ans et plus sont plus enclins que les autres travailleurs à certains comportements:

§ Seuls deux travailleurs sur dix (22 %) considèrent que les travailleurs plus âgés ont plus d'accidents du travail que les autres travailleurs (ce taux est plus ou moins le même dans la plupart des groupes de population, bien

qu'il soit légèrement plus élevé chez les travailleurs manuels).

§ Environ trois personnes sur dix (28 %) estiment que les travailleurs de 60 ans et plus sont moins productifs au travail que les autres travailleurs.

§ Quatre personnes sur dix (42 %) estiment que les travailleurs plus âgés sont plus sujets au stress lié au travail que les autres travailleurs, tandis qu'un nombre à peine plus élevé (48 %) pense l'inverse.

§ Six travailleurs sur dix (60 %) pensent que les travailleurs âgés de 60 ans et plus s'adaptent moins facilement aux changements que les autres employés. Cette perception est confirmée par la moitié (49 %) des travailleurs de 55 ans et plus (à noter tout de même que, d'une manière générale, un travailleur sur trois (33 %) considère que l'incapacité d'adaptation aux changements est plus marquée chez les autres travailleurs).

## Liens

[Résultats exhaustifs pour l'UE et les différents pays](#)  
[Rapport global en anglais](#)

---

## Notes aux éditeurs

1. L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) contribue à faire de l'Europe un lieu de travail plus sûr, plus sain et plus productif. L'Agence mène des activités de recherche et de développement, diffuse des informations fiables, vérifiées et impartiales en matière de sécurité et de santé, et organise des campagnes paneuropéennes de sensibilisation. Créée par l'Union européenne en 1996 et établie à Bilbao, en Espagne, l'Agence réunit des représentants de la Commission européenne, des gouvernements des États membres, des organisations d'employeurs et de travailleurs, ainsi que des experts réputés de l'UE à 27 et au-delà.

2. L'EU-OSHA a donné pour mission à Ipsos MORI de développer et mener une enquête sur la sécurité et la santé au travail auprès des travailleurs à temps plein, à temps partiel ou indépendants. Ipsos MORI a réalisé des sondages dans 31 pays européens (les 27 États membres actuels ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse) et mené un total de 16 622 interviews entre le 23 novembre 2012 et le 5 février 2013. Le nombre d'interviews allait de 200 au Liechtenstein à 770 en Suisse, avec une moyenne de 536 interviews par pays.

Une pondération a été effectuée à la suite du travail sur le terrain afin de corriger les petites différences éventuelles entre la répartition effective des interviews et la cible pour un pays (âge, sexe et région). Lors de l'agrégation des résultats au niveau des 31 pays, les données ont à nouveau été pondérées en fonction de la taille de la population active de chaque pays, de façon à ce que les petits pays ne soient pas surreprésentés et que les grands pays sous-représentés.